

Produits pour particuliers

Service électrique de Soulce (SES), prix pour le village de Soulce
Valable à partir du 1er janvier 2021



OPALE
L'électricité composée

 d'hydraulique



TOPAZE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

 d'hydraulique suisse  SUISSE















AMBRE
L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
	SES SIMPLE		24,37	26,25
	SES DOUBLE			
	Haut tarif		25,73	27,71
	Bas tarif		14,44	15,55
	SES INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		25,63	27,60
	Bas tarif		13,08	14,09
	SES SIMPLE		25,87	27,86
	SES DOUBLE			
	Haut tarif		27,23	29,33
	Bas tarif		15,94	17,17
	SES INTERRUPTIBLE			
	Haut tarif		27,13	29,22
	Bas tarif		14,58	15,70

Notre complément solaire local



AMBRE



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 10.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SES SIMPLE	SES DOUBLE	SES CHALEUR
	Haut tarif	8,60	9,18	9,08
	Bas tarif			
	Haut tarif	10,10	10,68	10,58
	Bas tarif			
Réseau		BT ST	BT DT	BT DT CH
Utilisation du réseau	Haut tarif	11,96	12,74	12,74
	Bas tarif			
Swissgrid SA - Services systèmes			0,16	
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾			2,30	
PCP ²⁾			1,35	
Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.				
Abonnement mensuel CHF	Hors TVA	8,00 / mois	12,50 / mois	12,50 / mois
	TVA comprise	8,62 / mois	13,46 / mois	13,46 / mois

Produit de base

SES SIMPLE BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit.

SES DOUBLE BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux.

SES CHALEUR BT DT CH

Le produit d'électricité complémentaire destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques, chauffe eau).

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sur notre site internet.

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur notre site internet, en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration communale de Haute-Sorne
Rue de la Fenatte 14
2854 Bassecourt
tél. +41 (0)32 427 00 10
ses.haute-sorne.ch

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1,35 cts/kWh
---	--------------